

AVENIR DE NOS TERRITOIRES



Schéma régional d'aménagement,
de développement durable
et d'égalité des territoires
SRADET

Instance territoriale de dialogue

05 Novembre 2019

Espace alpin

Gap

Déroulé de la séance

Introduction de Roger DIDIER, Vice-Président délégué en charge de l'aménagement du territoire et du logement

Alix ROCHE, directrice de la Délégation Connaissance Planification Transversalité

Organisation institutionnelle de l'Espace Alpin

Objectifs chiffrés du SRADDET :

- enjeu démographique
- enjeu de consommation foncière
- enjeu habitat

La suite des travaux : organisation des trois séquences au 2^e semestre 2020

Echange avec les participants

Conclusion

Roger DIDIER
**Vice-Président délégué en charge de l'aménagement
du territoire et du logement**

AVENIR DE NOS TERRITOIRES

**RÉGION
SUD**
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



Schéma régional d'aménagement,
de développement durable
et d'égalité des territoires

SRADET

Les instances territoriales de dialogue

- **Accompagner localement la mise en œuvre** du SRADDET dans les territoires, notamment la déclinaison des objectifs ou la modulation des règles
- **Des lieux de débat** à l'échelle des espaces du SRADDET pour décliner les objectifs régionaux, en particulier :
 - La croissance démographique
 - La consommation de l'espace
 - La production de logements

Les dates des réunions des instances de dialogues :

- Espace provençal : 17 octobre - Marseille – 14h30 - 16h30
- Espace rhodanien : 18 octobre – Avignon – 14h30-16h30
- Espace alpin : 05 novembre – Gap - 15h00-17h00
- Espace azuréen : 07 novembre – Le Cannet - 9h30 – 11h30

Une charte qui précise les modalités de fonctionnement des instances de dialogue

Présidence



Elus régionaux et métropolitains

Composition



Services de l'Etat, Départements, structures porteuses de SCOT ou de PLUi, EPCI, Pôles métropolitains, Parcs Naturels Régionaux

Rôle



Expliciter les thématiques abordées par le SRADDET, se concerter pour mettre en œuvre et décliner les objectifs et les règles dans les territoires

Missions et modalités de fonctionnement



- Préparation assurée pour chaque espace par la Région
- Réunion en tant que de besoin à l'invitation de la Région
- Participation restreinte de manière à faciliter l'échange et la discussion

Alix ROCHE

Directrice de la Délégation

Connaissance Planification Transversalité

AVENIR DE NOS TERRITOIRES

**RÉGION
SUD**
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



Schéma régional d'aménagement,
de développement durable
et d'égalité des territoires

SRADET

Ordre du jour

1. Portrait de l'espace alpin

- Organisation institutionnelle
- Etat d'avancement des démarches de planification
- Les grands enjeux de l'espace

2. Les objectifs du SRADDET déclinés territorialement

- L'enjeu démographique
- L'enjeu de consommation foncière
- L'enjeu habitat

3. La suite des travaux

Organisation institutionnelle de l'espace alpin

17 EPCI :

- CA Durance-Luberon-Verdon Agglomération
- CA Provence Alpes Agglomération
- CA Gap-Tallard-Durance
- CC Alpes-Provence-Verdon, Sources de lumière
- CC du Briançonnais
- CC du Pays des Ecrins
- CC du Sisteronais-Buëch
- CC du Guillestrois et du Queyras
- CC des Lacs et Gorges du Verdon
- CC de Haute-Provence Pays de Banon
- CC Jabron-Lure-Vançon-Durance
- CC Pays de Forcalquier-Montagne de Lure
- CC Buëch-Dévoluy
- CC Champsaur-Valgaudemar

.../...

Organisation institutionnelle de l'espace alpin

.../...

- CC Serre Ponçon-Val d'Avance
- CC Vallée de l'Ubaye-Serre Ponçon
- CC de Serre-Ponçon

- **2 Syndicats mixtes de SCOT**: SM de SCOT du Pays SUD (Serre Ponçon-Ubaye-Durance), SM du SCOT de l'Aire Gapençaise

- **1 Pôle d'Equilibre Territorial**: PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras

- **5 PNR**: Baronnies Provençales, Queyras, Verdon, Luberon, Mont-Ventoux

Organisation institutionnelle des territoires

Espace alpin



Espace SRADDET



Communauté de communes



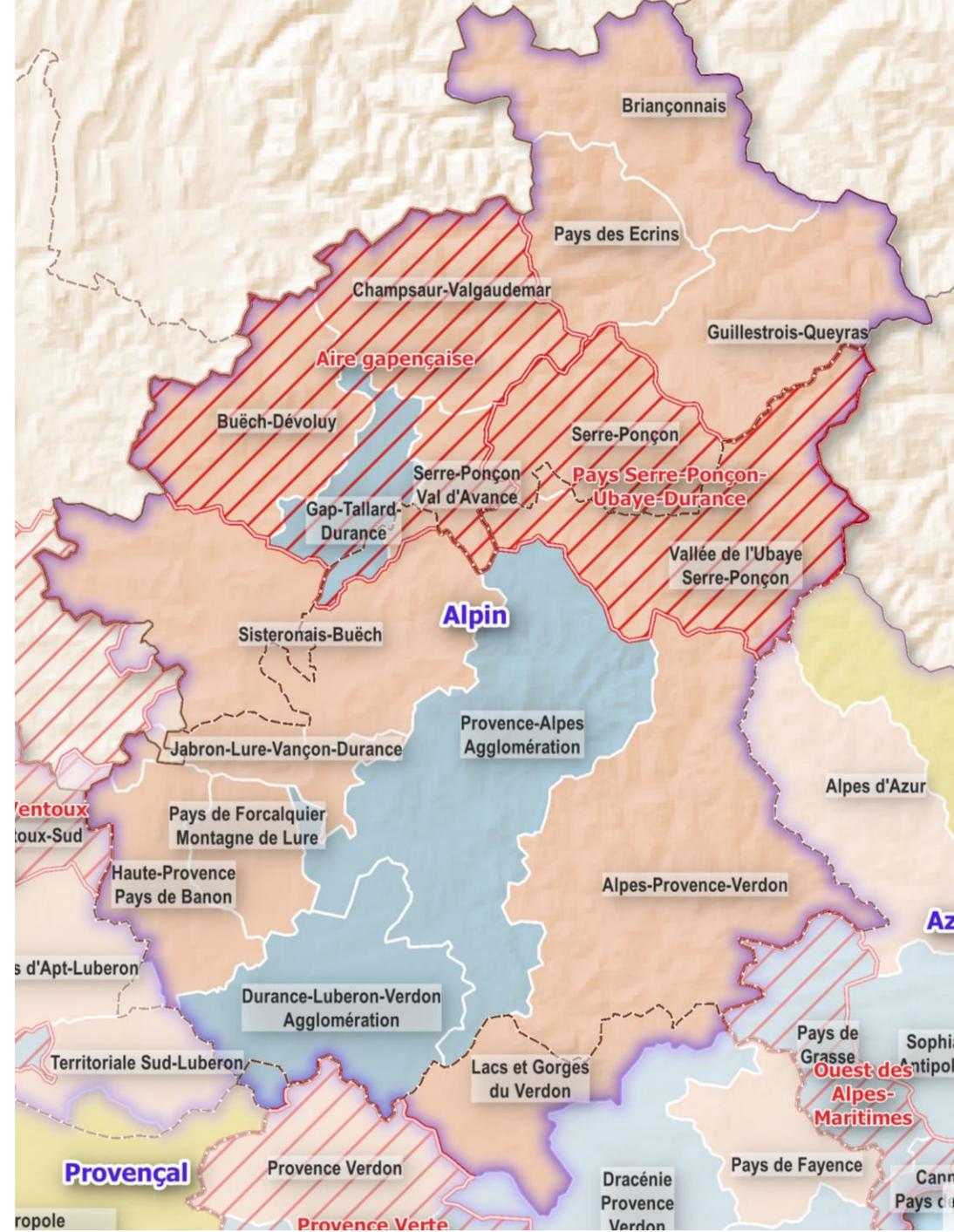
Communauté d'agglomération



Métropole



Syndicat Mixte de SCOT



Organisation institutionnelle des territoires

Espace alpin



Espace SRADDET



Communauté de communes



Communauté d'agglomération



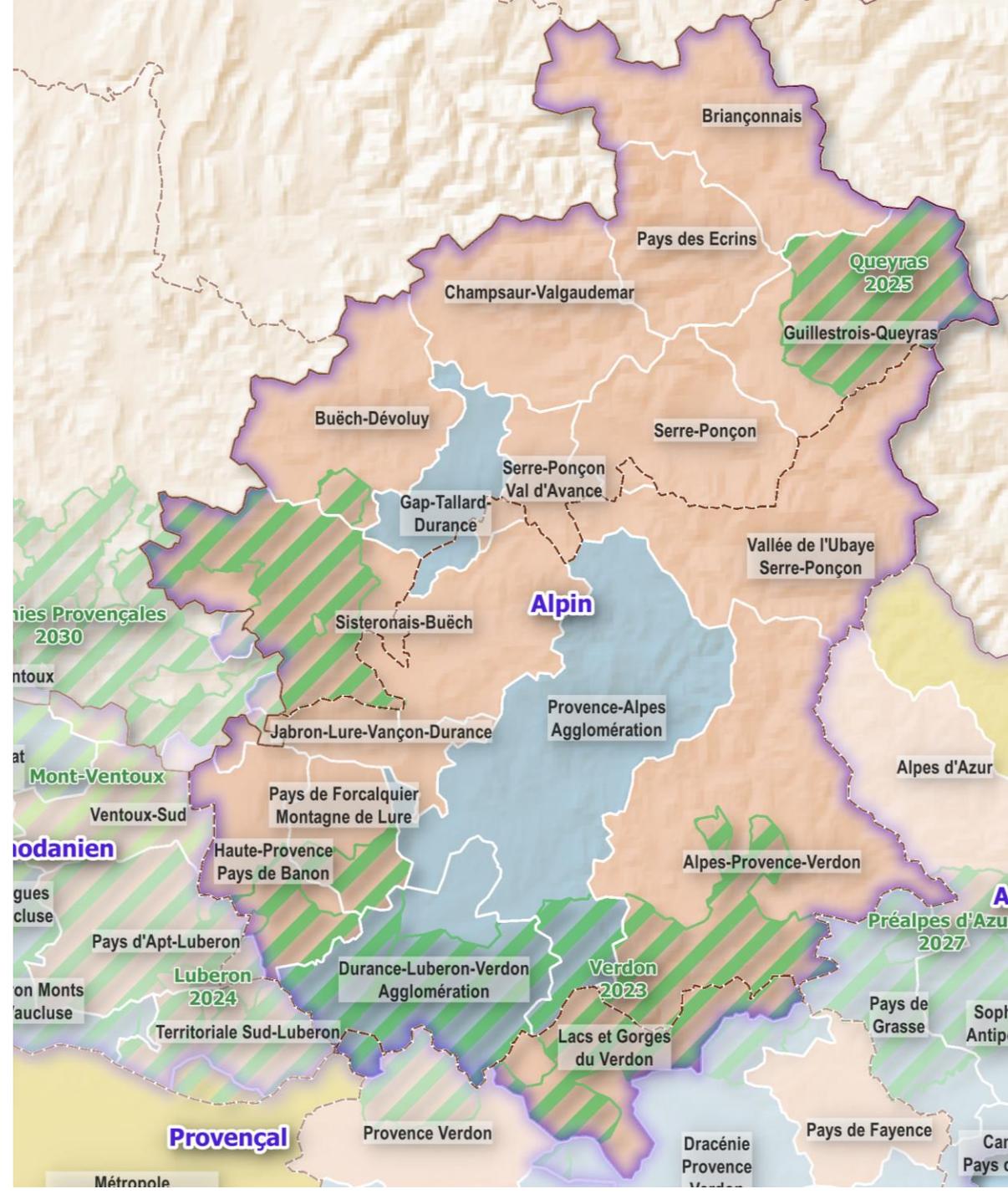
Métropole



PNR (date maximale de fin de validité de charte)



Projet de PNR



Démarches de planification de l'espace alpin

1. Documents d'urbanisme:

- **4 SCOT arrêtés ou approuvés:** SCOT du Pays des Ecrins, SCOT de l'Aire Gapençaise, SCOT du Briançonnais, SCOT Durance-Luberon-Verdon Agglomération
- **4 SCOT en élaboration:** SCOT du Pays Serre Ponçon-Ubaye-Durance, SCOT Provence Alpes Agglomération, SCOT Lacs et gorges du Verdon, SCOT du Sisteronais-Buëch
- **4 SCOT à prescrire:** Alpes-Provence-Verdon, Pays de Forcalquier, Haute Provence-Pays de Banon, Jabron-Lure-Vançon-Durance
- **1 PLUI en élaboration,** celui du Moyen Verdon qui couvre une partie d'Alpes-Provence-Verdon

2. Plans de déplacements urbains:

2 PDU approuvés : ville de Gap et Provence Alpes Agglomération

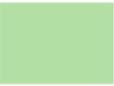
Etat d'avancement des SCOT: les SCOT ou PLUi en élaboration ou en révision doivent tenir compte du SRADEET

Espace alpin

 Espace SRADEET

Etat d'avancement des SCOT :

 Opposable

 Arrêté

 En révision

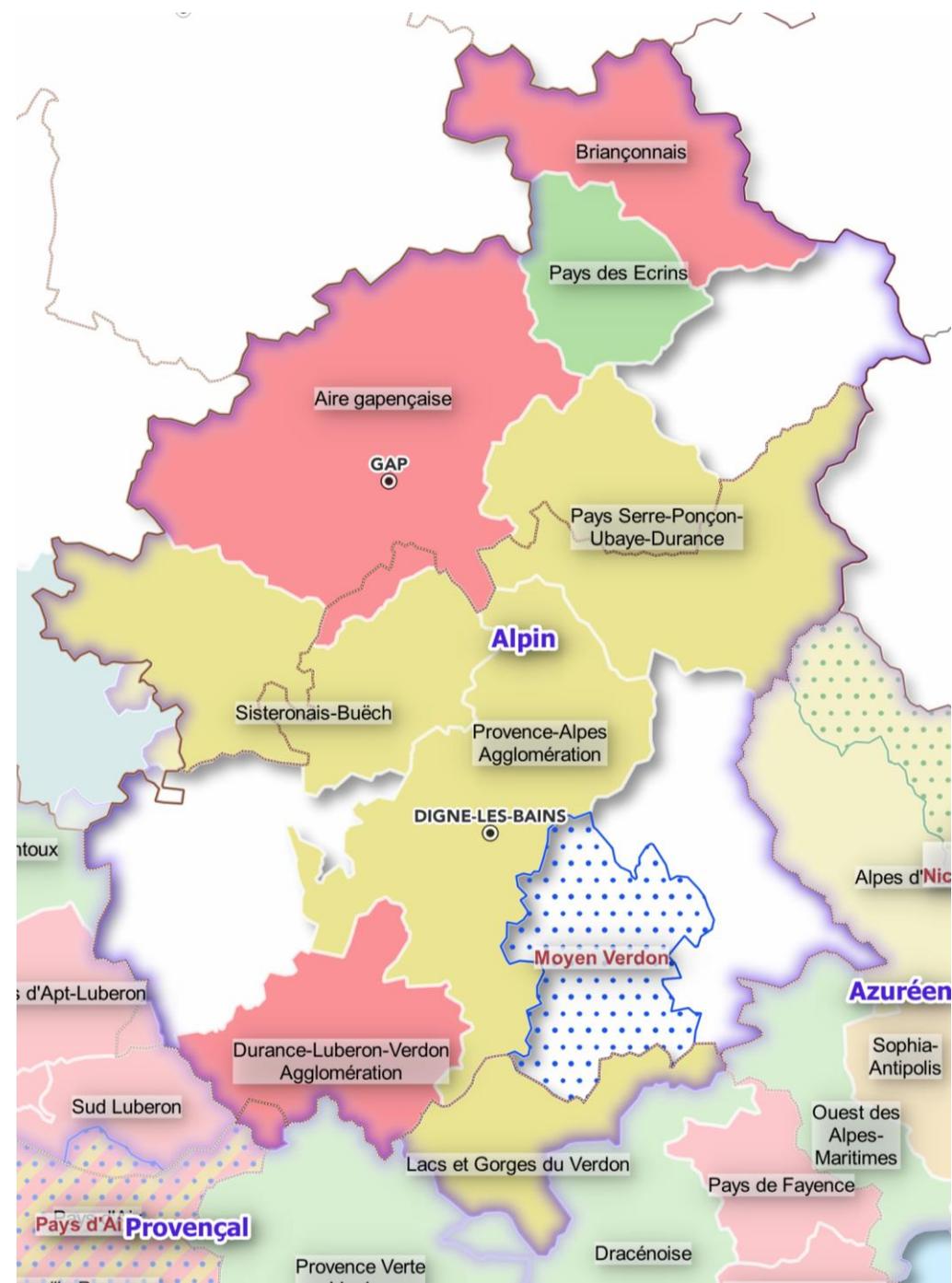
 En élaboration

 A prescrire

Etat d'avancement des PLUi :

 Arrêté

 En élaboration



Autorités organisatrices de la mobilité (AOM) et Plans de déplacements urbains (PDU): les PDU en cours d'élaboration doivent tenir compte du SRADDET

Espace alpin



Espace SRADDET

AOM :



Métropole

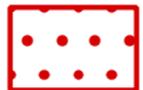


Communauté d'agglomération



Commune

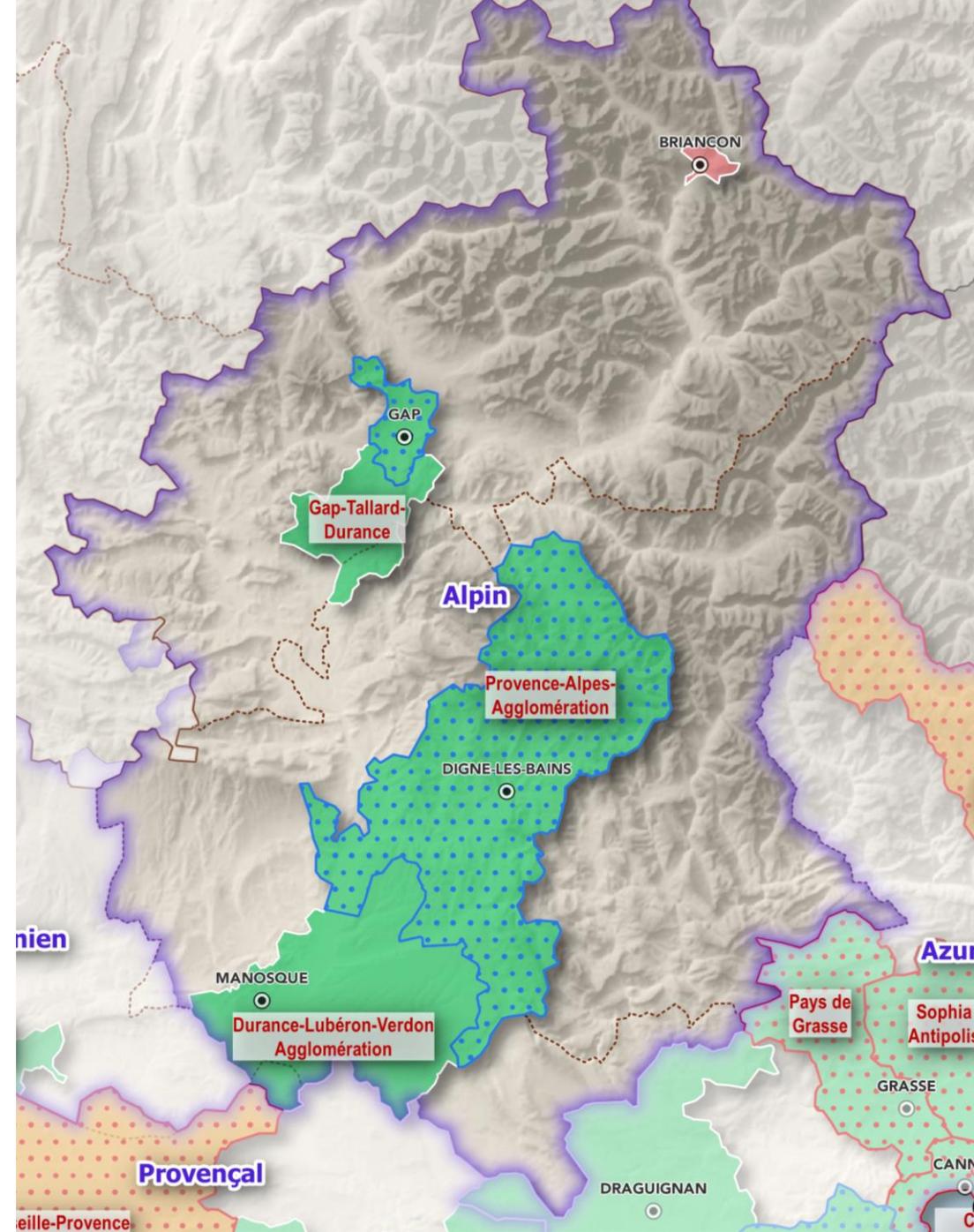
PDU :



Obligatoire



Volontaire



Démarches de planification de l'espace alpin

3- Plan Climat Air Energie :

- 5 en élaboration ou à engager: CA Provence Alpes Agglomération, CA Durance Luberon Verdon Agglomération, CC Sisteronais-Buëch, PETR du Briançonnais, CA Gap Tallard Durance

4- Charte de Parc Naturel Régional – durée d'application :

- PNR des Baronnies Provençales: jusqu'en 2030
- PNR du Queyras: jusqu'en 2025
- PNR du Verdon: jusqu'en 2023 – lancement de la démarche de révision par la Région en juin 2019
- PNR du Luberon: jusqu'en 2024 – lancement de la démarche de révision par la Région envisagée en décembre 2019
- PNR du Mont Ventoux: charte proposée au vote de la Région en décembre 2019

Etat d'avancement des PCAET: les PCAET en construction ou à réaliser doivent tenir compte du SRADDET

Espace alpin



Espace SRADDET

PCAET :



Arrêté



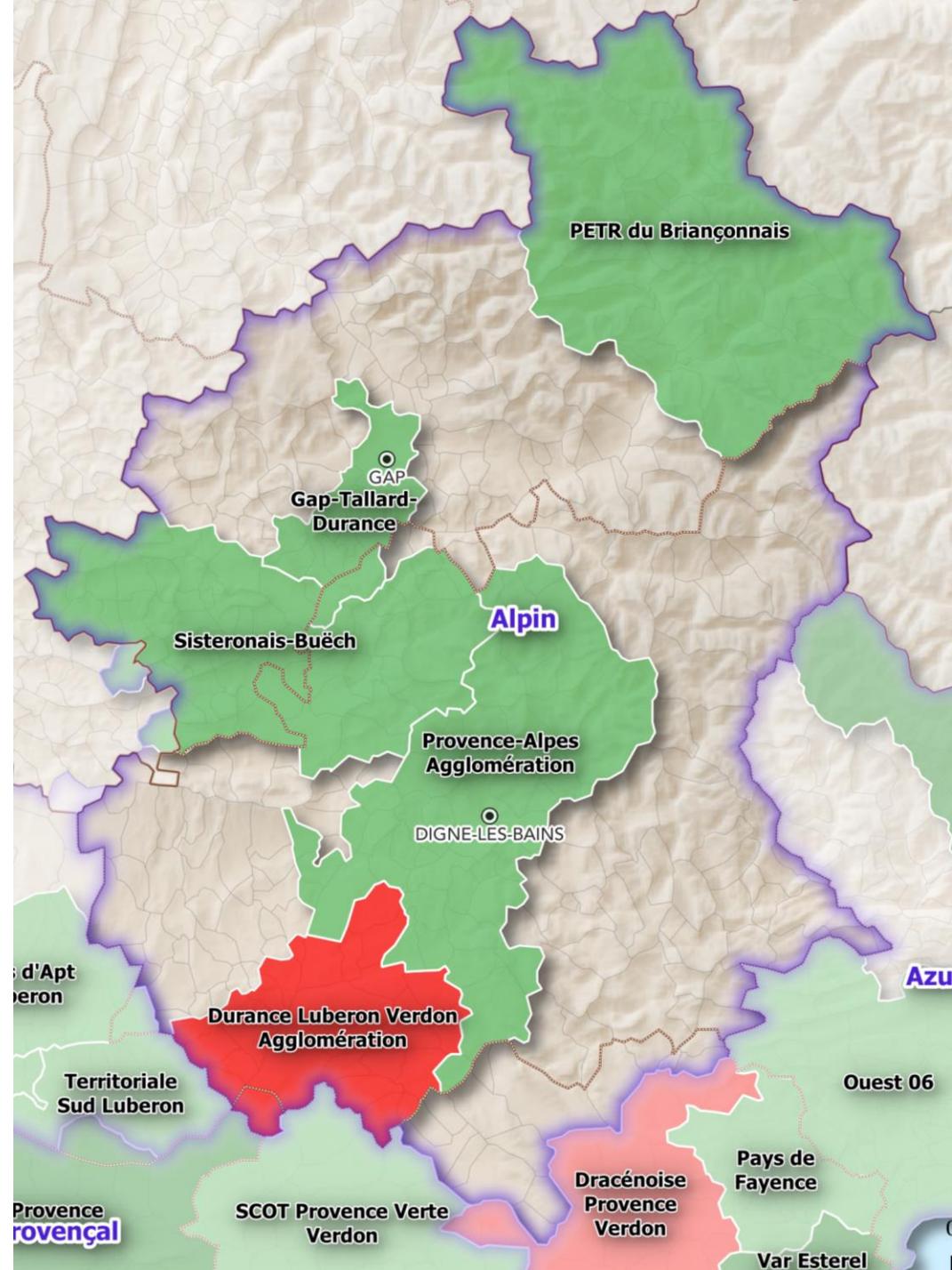
En construction



Adopté



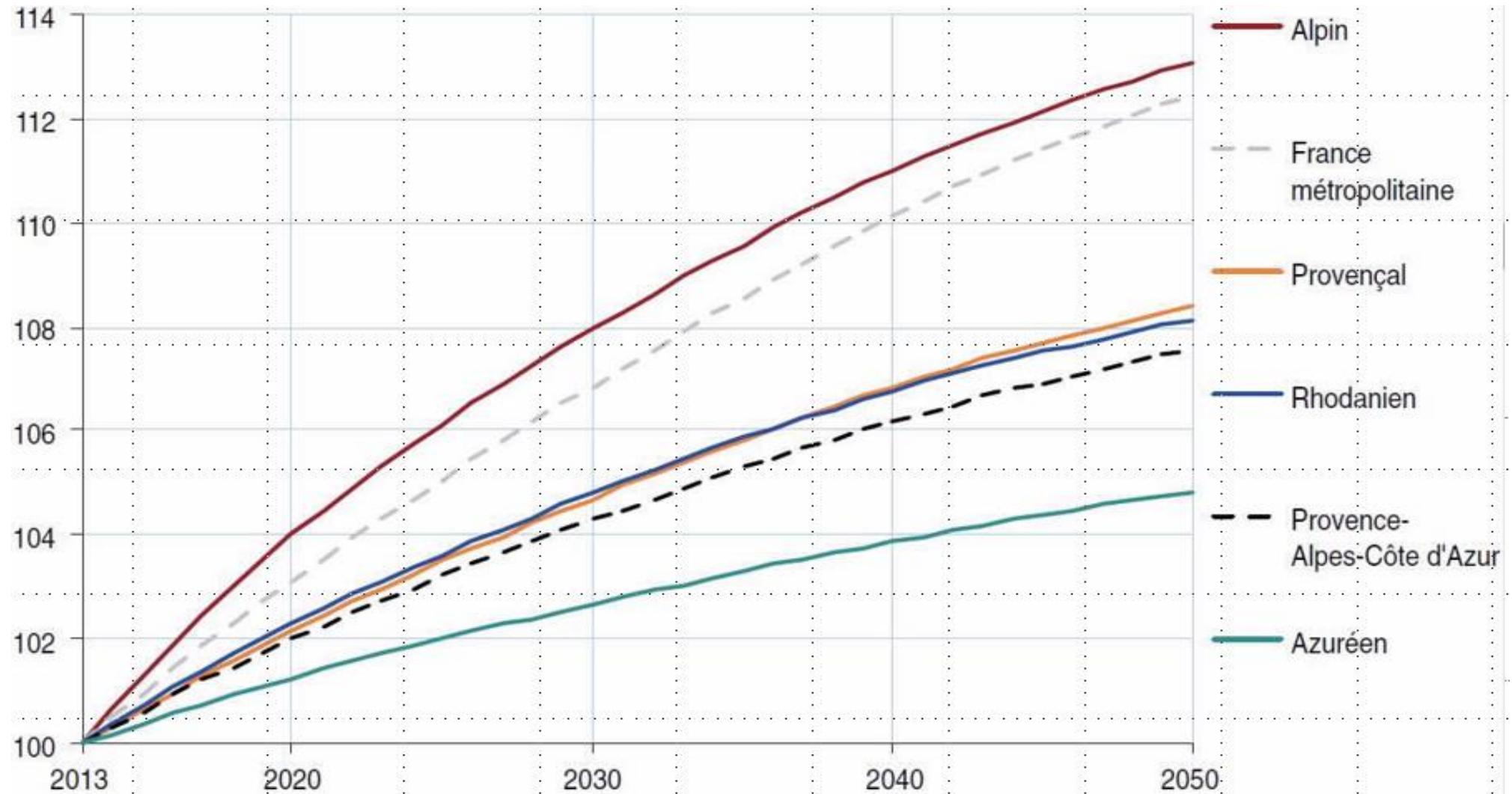
A réaliser



L'ENJEU DEMOGRAPHIQUE

Projection démographique de l'INSEE (scénario central à 2030 et 2050)

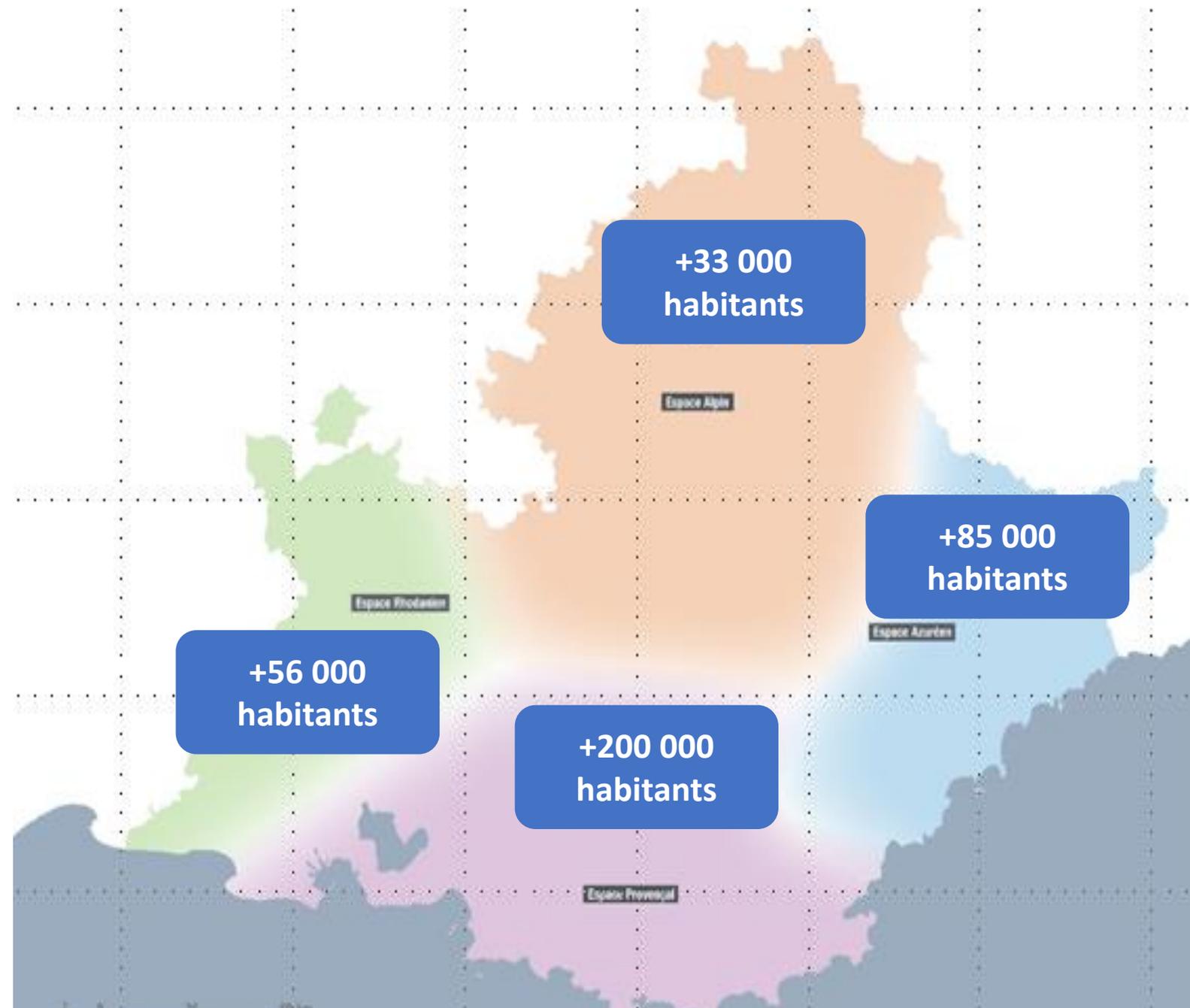
Le scénario central projette un taux de croissance démographique moyen de 0,2% en PACA contre 0,4% au niveau national



L'enjeu démographique: ce que le SRADDET demande

Un taux annuel moyen
d'accroissement démographique
régional de 0,4%

**374 000 habitants
supplémentaires en 2030**
répartis selon des objectifs
différenciés pour les 4 espaces,
et tenant compte de la stratégie
urbaine régionale



L'enjeu démographique: ce que le SRADDET demande

La croissance démographique doit se concentrer dans les métropoles, en priorité dans les centralités identifiées dans la stratégie urbaine régionale

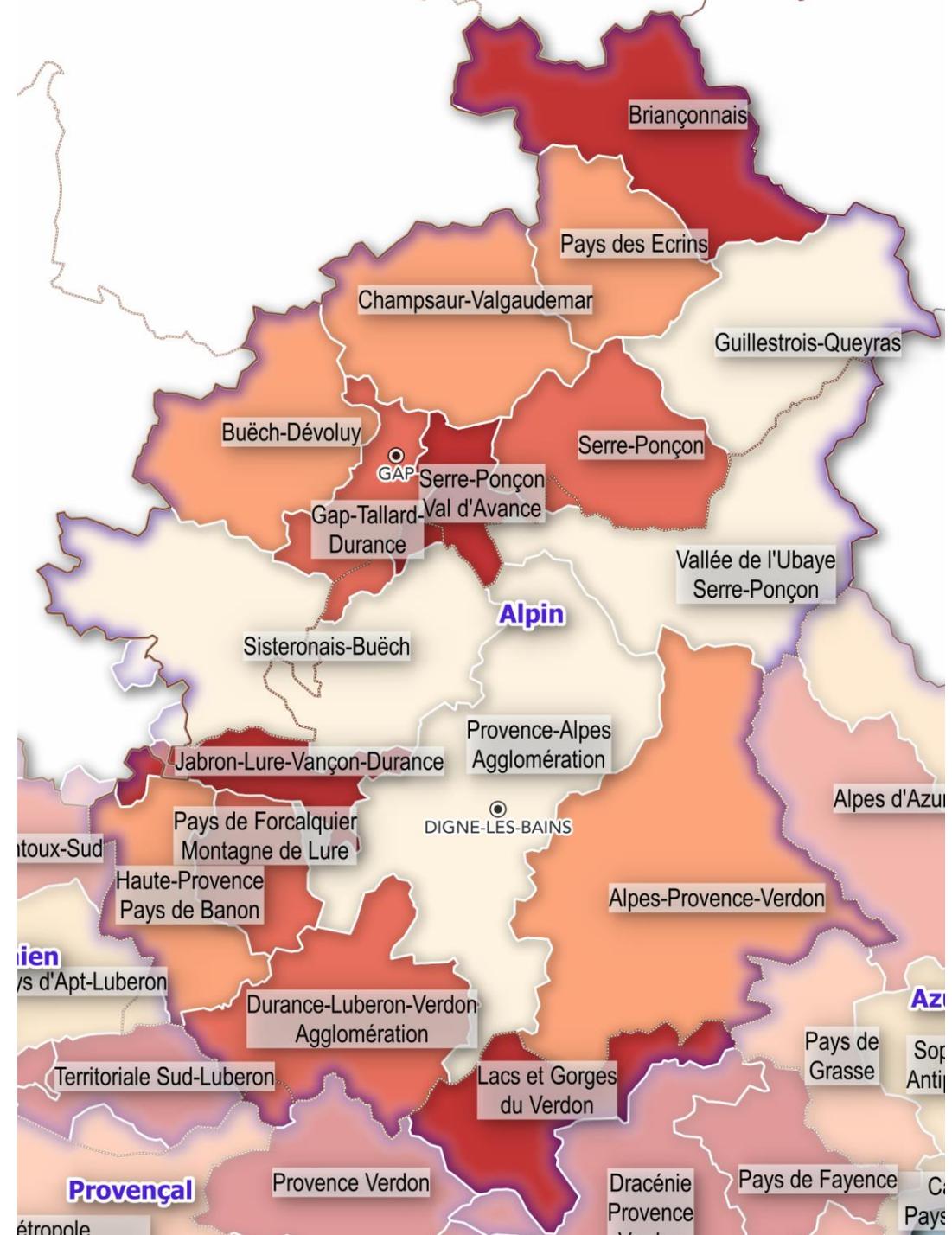
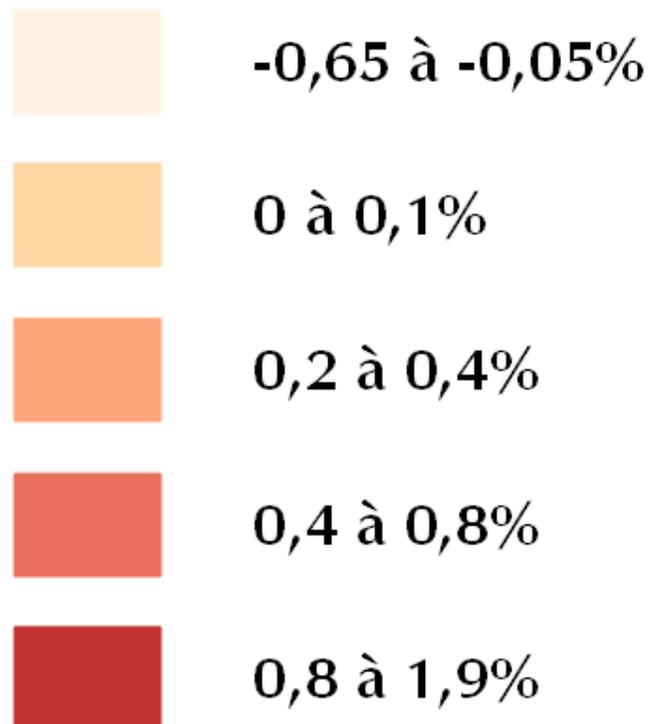
Un triple enjeu pour le SRADDET :

- Anticipation du phénomène de vieillissement de la population et des besoins qui lui sont liés
- Equilibre du peuplement régional, et maintien de la population active
- Modulation territoriale entre les grands espaces régionaux

Taux de variation annuel moyen de la population de la population par EPCI, entre 2010 et 2015

Taux de l'espace : 0,42%

Taux de variation annuel par EPCI



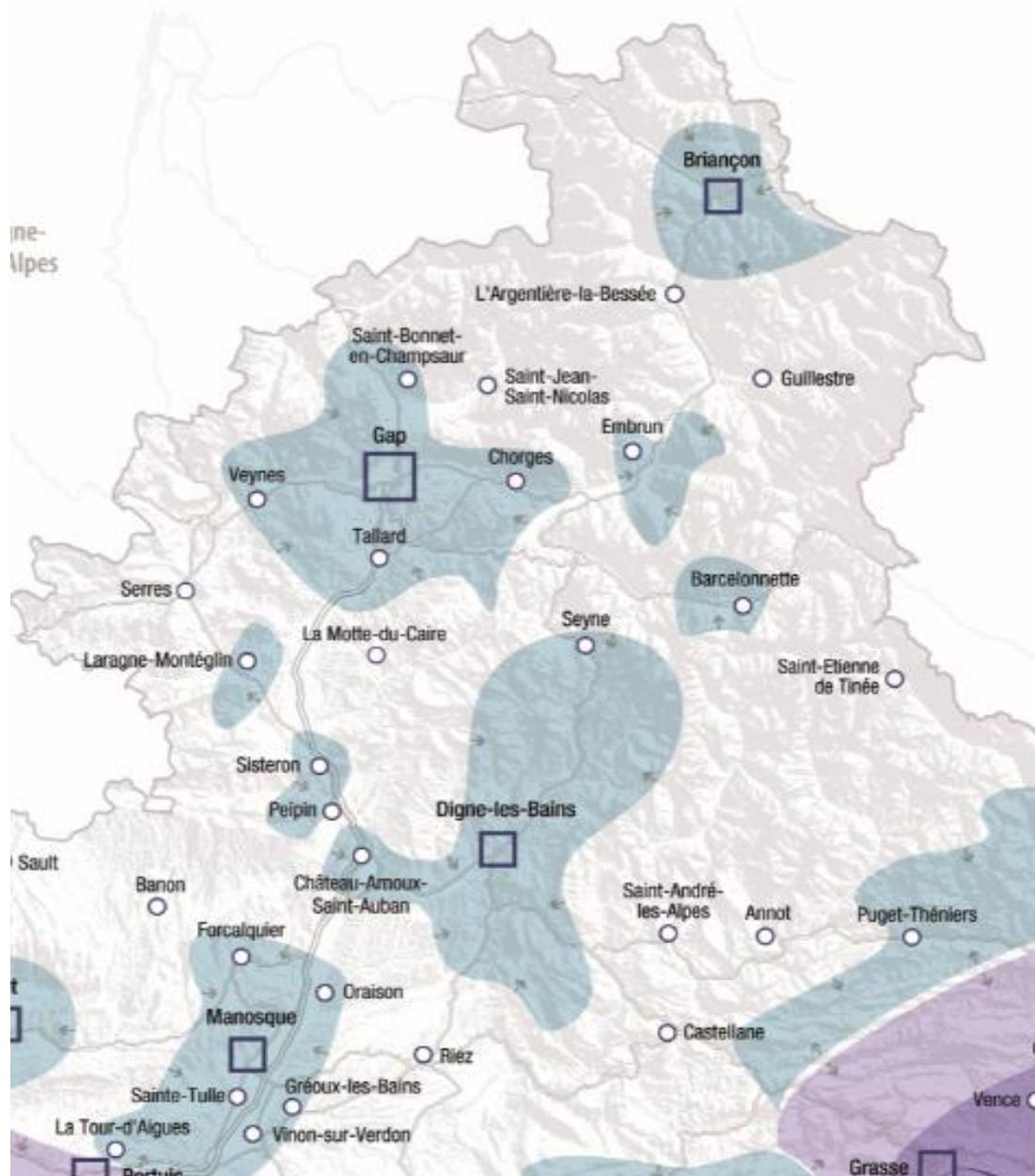
Répartition de la croissance dans les centralités : l'attractivité du péri-urbain

Niveau de l'armature régionale	Part de la population en 2014	Part dans la croissance de la population régionale 2006 – 2014	Part dans la consommation d'espaces résidentiels régionaux 2006 - 2014
1- Centralités métropolitaines	32 %	7 %	4 %
2- Centres régionaux	21 %	22 %	13 %
3- Centres locaux et de proximité	18 %	13 %	22 %
4- Non centralité dans l'aire d'influence d'un pôle urbain	24 %	47 %	46 %
5- Autres communes	4 %	11 %	16 %
Région	100 %	100 %	100 %

Sources: INSEE RP et Ocsol CRIGE 2006-2014

→ On constate que la croissance démographique et la consommation foncière se réalisent en dehors des centralités identifiées (centralités 4 et 5)

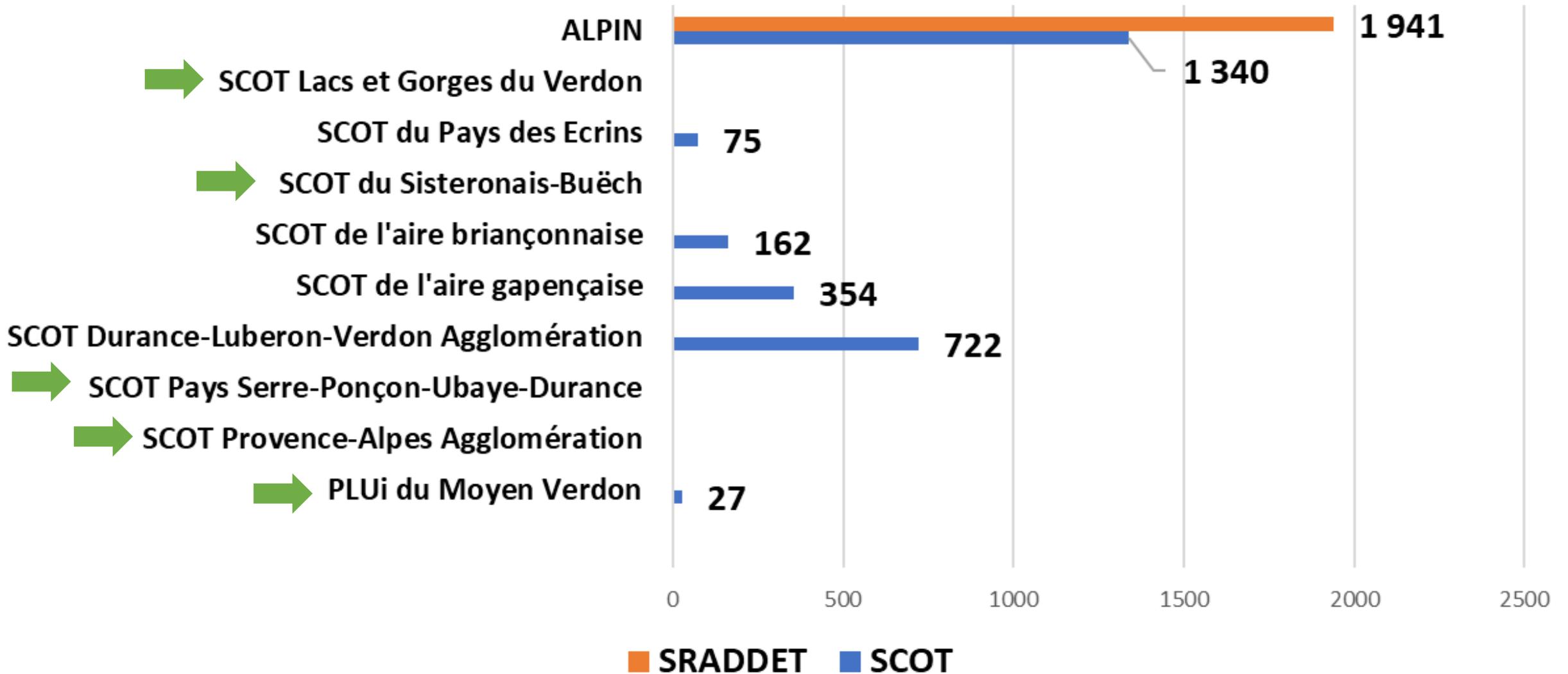
La stratégie urbaine régionale dans l'espace alpin



- **4 centres urbains régionaux:** Gap, Digne-les-Bains, Manosque, Briançon
- **27 centres locaux et de proximité:** L'Argentière-la-Bessée, Saint-Bonnet-en-Champsaur, Saint-Jean-Saint-Nicolas, Guillestre, Embrun, Veynes, Tallard, Seyne, Laragne-Montéglin, Sisteron, Barcelonnette, Peipin, Château-Arnoux-Saint-Auban, Banon, Forcalquier, Oraison, Saint-André-les-Alpes, Annot, Castellane, Gréoux-les-Bains, Vinon-sur-Verdon, Riez, Sainte-Tulle, Aups, Puget-Théniers, La Motte-du-Caire, Serres
- D'autres niveaux de centralité peuvent être identifiés en complément dans l'armature locale, notamment pour identifier les stations touristiques de l'espace alpin.

Apport annuel de population – Espace alpin

Objectifs SRADDET / SCOT (nombre d'habitants)



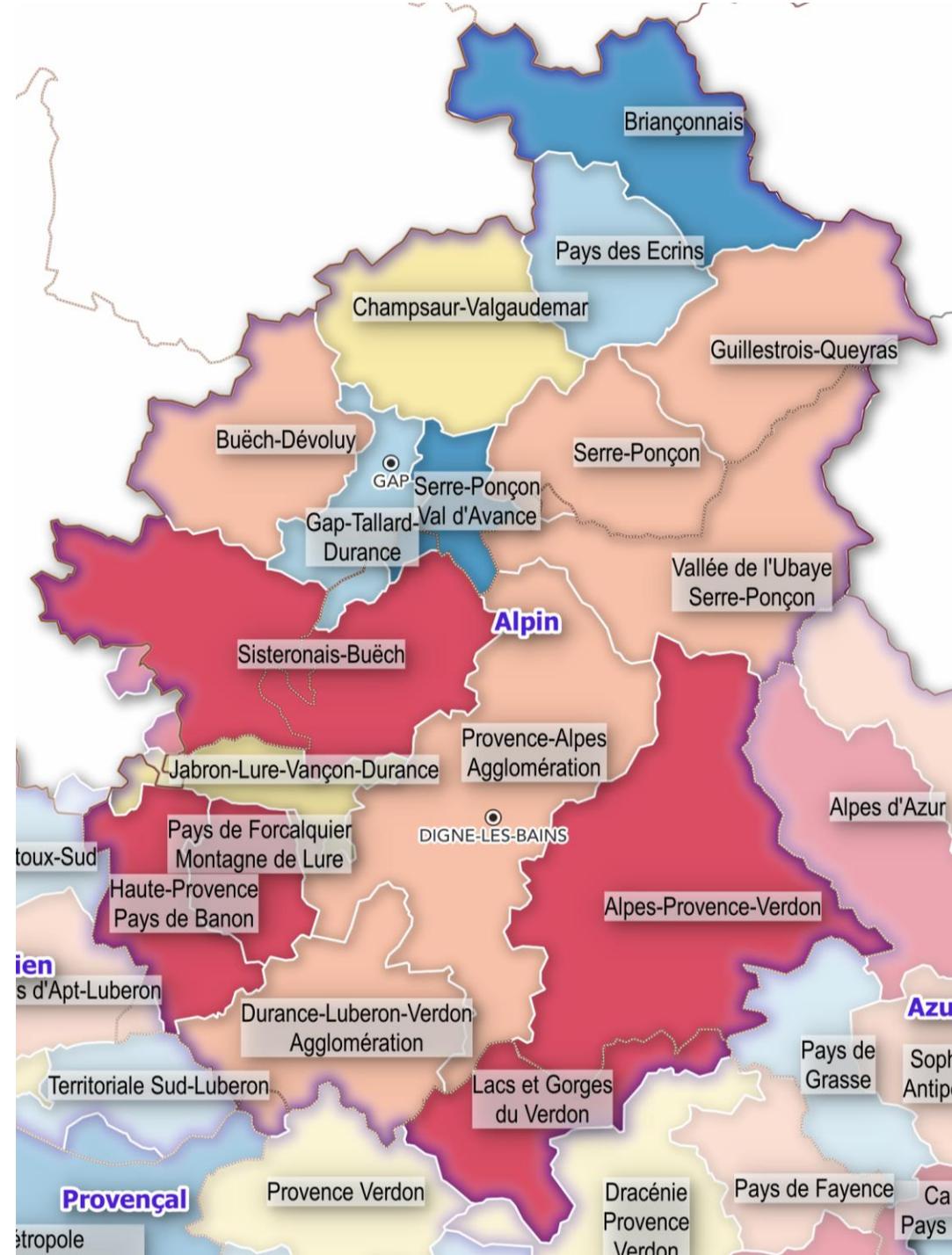
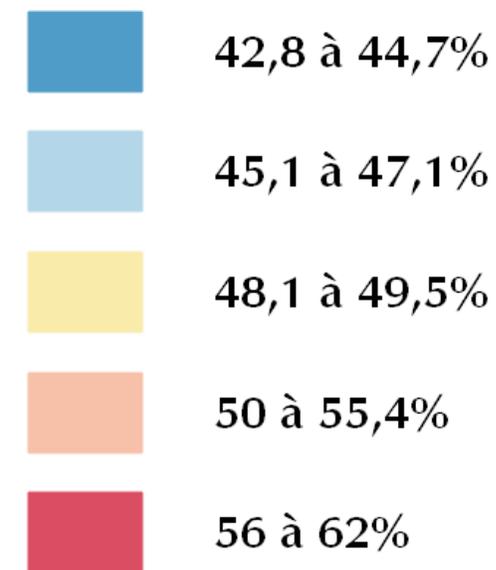
Documents soumis au SRADDET

Indice de vieillissement de la population (plus de 65 ans en 2015, par EPCI)

Indice de l'espace : 51,9 %

 Espace SRADDET

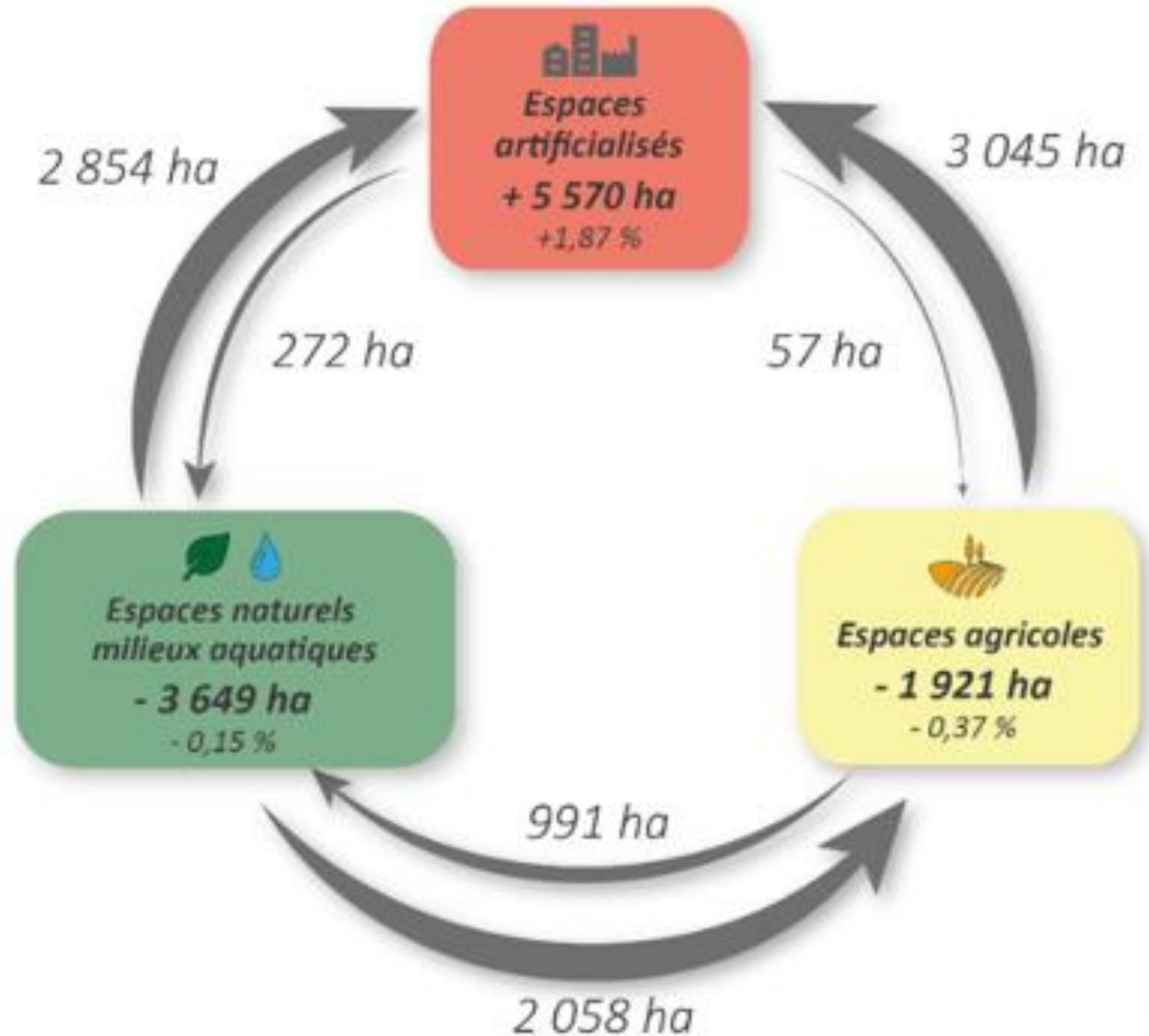
Indice de vieillissement par EPCI :



L'enjeu de consommation foncière

L'enjeu de consommation foncière: progression des espaces artificialisés dans la région entre 2006 et 2014 (+1,9%)...

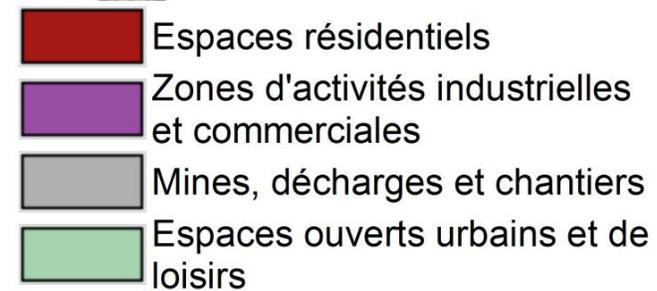
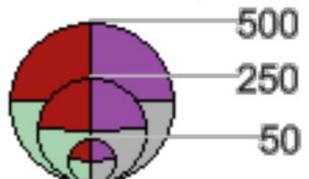
Les nouveaux espaces artificialisés entre 2006 et 2014 de la région et les mutations observées entre les trois grands types d'espaces



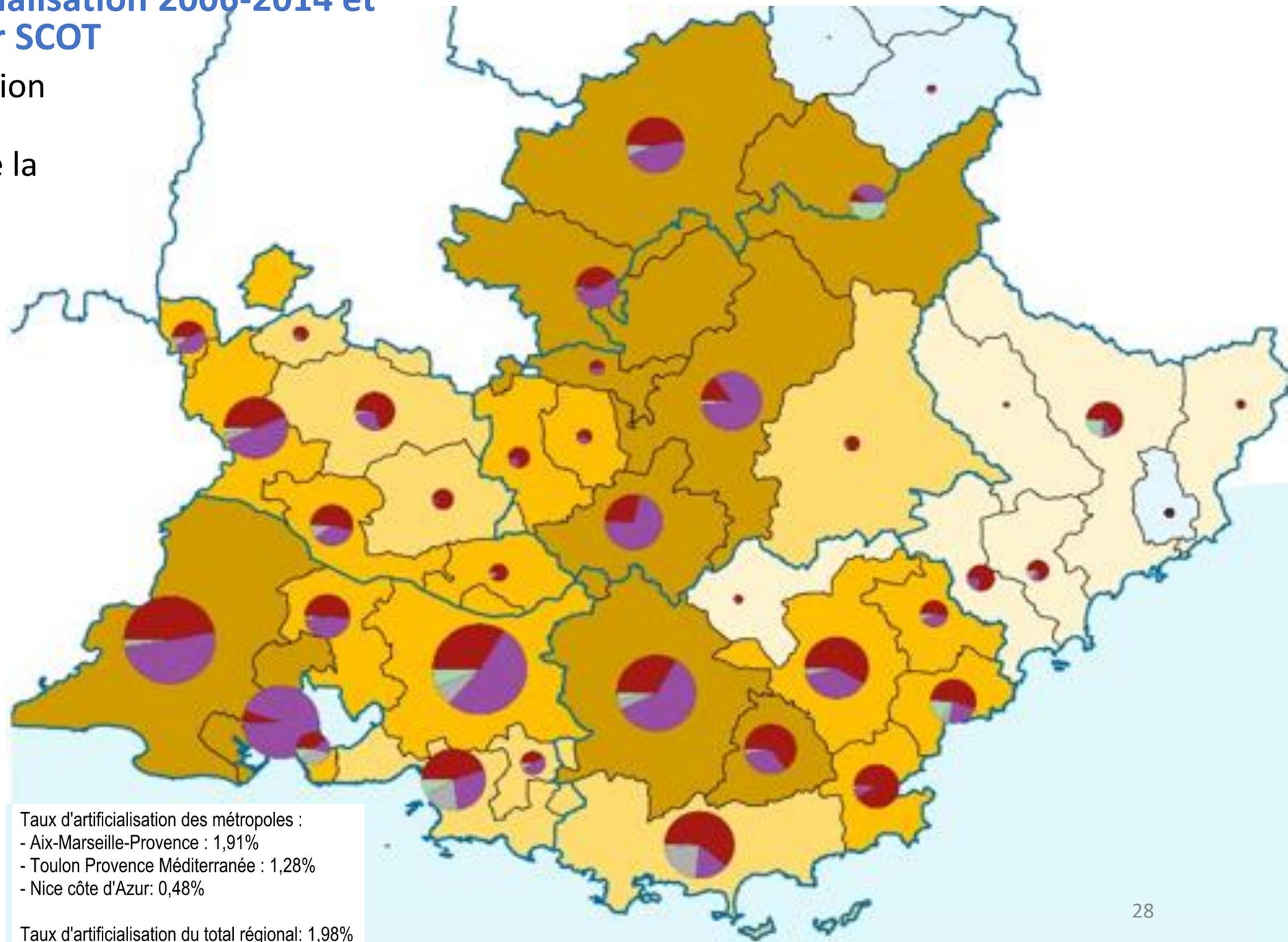
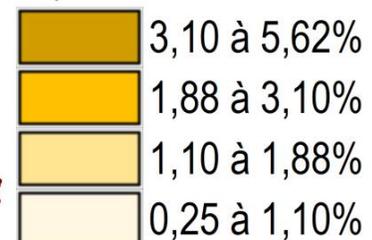
Taux d'évolution de l'artificialisation 2006-2014 et type d'espaces produits par SCOT

Une évolution de l'artificialisation plus marquée le long des autoroutes et dans la vallée de la Durance

Typologie des nouveaux espaces artificialisés produits
(Surfaces en ha)

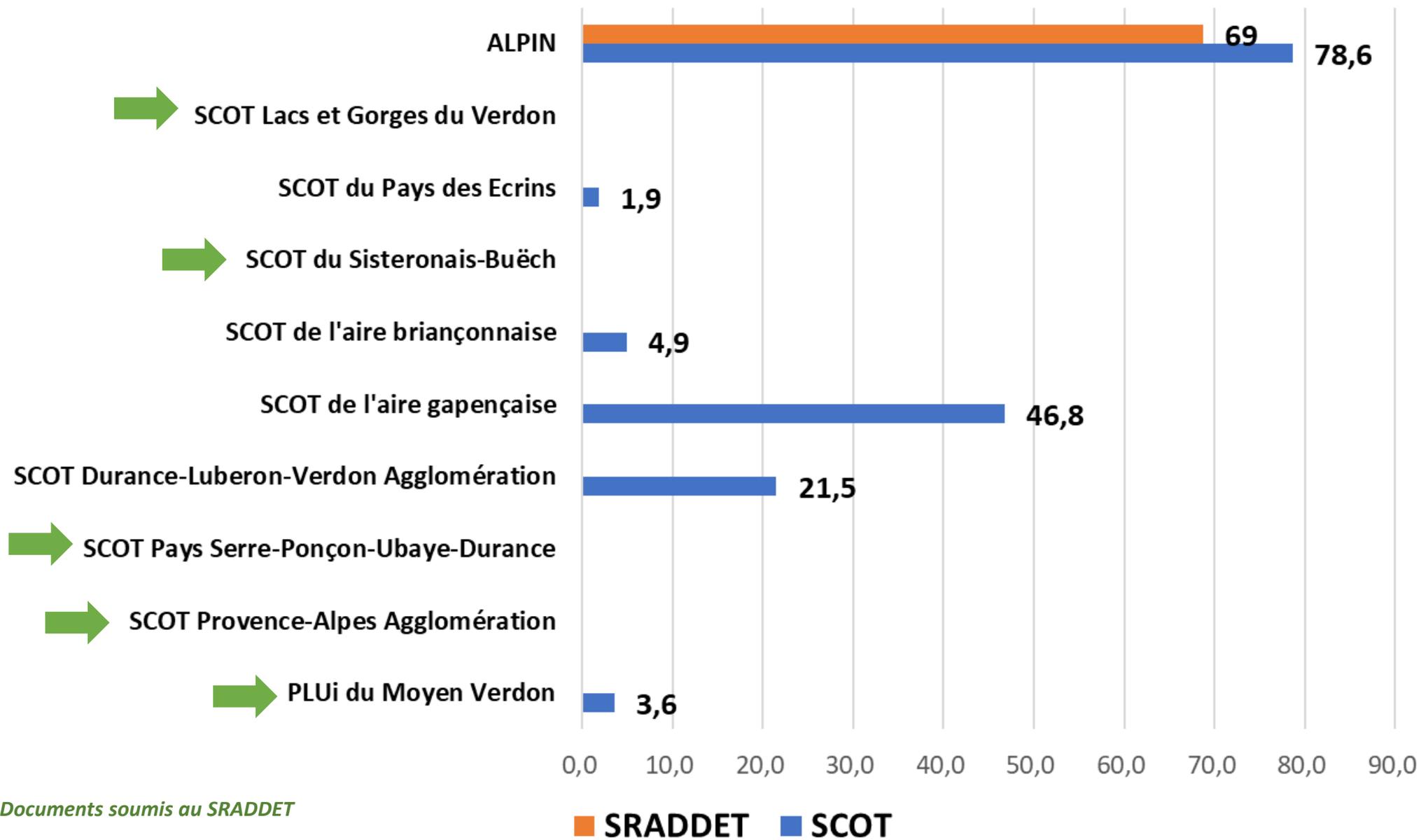


Taux d'artificialisation des sols (en %)
(Nouveaux espaces artificialisés 06-14 sur espaces artificialisés de 2006 en ha)



Consommation foncière– Espace alpin

Objectifs SRADDET / SCOT de consommation foncière ha/an



L'enjeu habitat à l'échelle de l'espace alpin

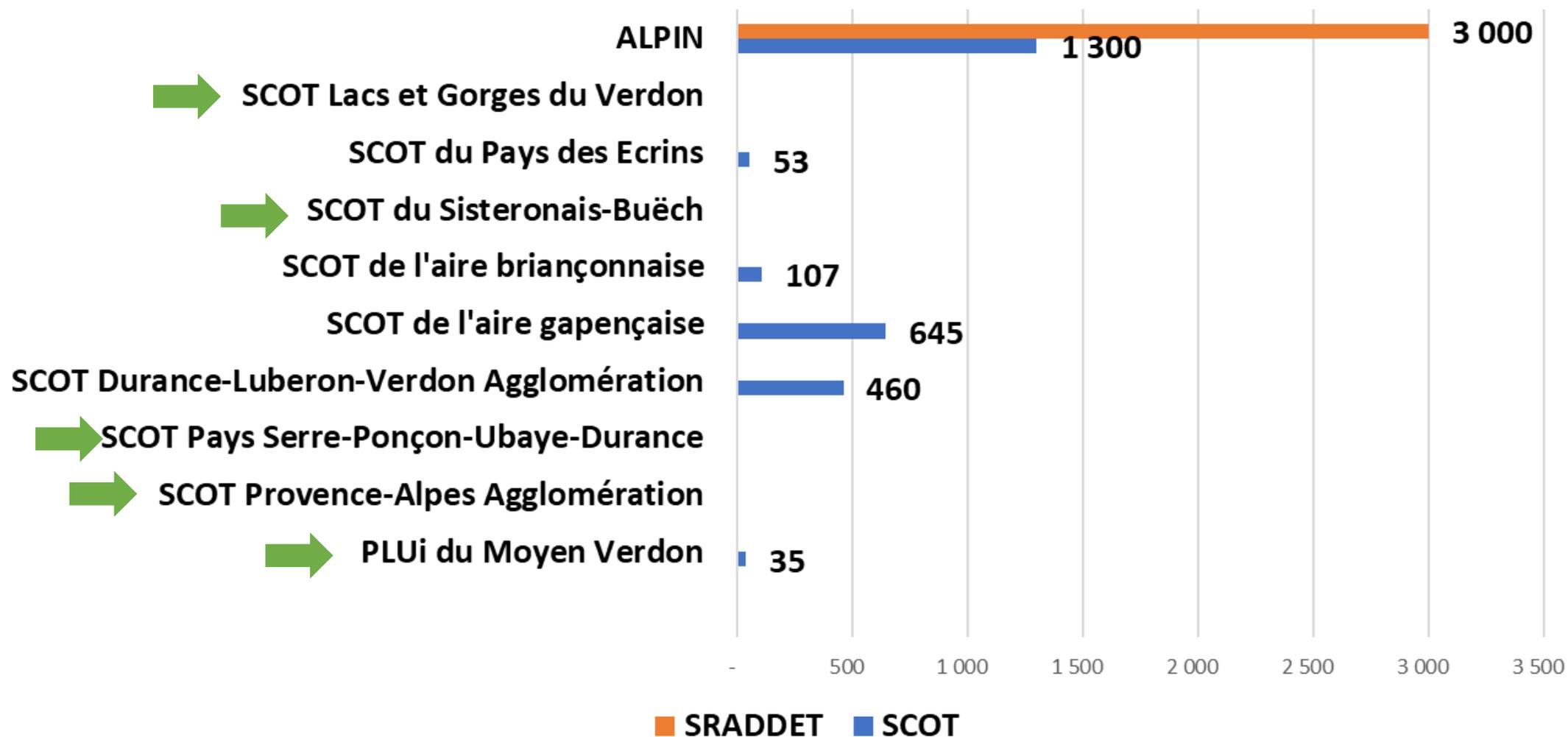
Objectif SRADDET: une production de 30 000 logements neufs et réhabilités par an à l'horizon 2030

Objectif SRADDET espace alpin: une production annuelle de 3 000 logements neufs et réhabilités

- 50 % de la production dédiée au logement abordable à destination des jeunes et des actifs
- localisée prioritairement dans les trois niveaux de centralité identifiés dans la stratégie urbaine régionale,
- maîtrise du développement des résidences secondaires

Production annuelle de logements – Espace alpin

Objectifs SRADDET / SCOT



Documents soumis au SRADDET

Débat :

- Comment moduler les objectifs au sein de l'espace en matière de **croissance démographique** pour atteindre les objectifs du SRADDET?
- Comment moduler les objectifs au sein de l'espace en matière de **consommation foncière** pour atteindre les objectifs du SRADDET ?
- Comment moduler les objectifs au sein de l'espace en matière de **production de logements** pour atteindre les objectifs du SRADDET ?